

je pense que les moyens ne manqueront pas pour dévoiler, enfin, la constitution géologique de cette importante partie de l'Europe. »

RAPPORTS.

Sur la carte géologique de la Belgique; par M. Dumont.

Rapport de M. D'Omalius d'Halloy.

« Chargé de vous faire un rapport sur la belle carte géologique du royaume, que M. Dumont vous a présentée dans la séance du 10 novembre, je ne puis que répéter ce que j'ai dit dans mes rapports antérieurs sur le mérite de cet immense travail et sur les soins que notre infatigable confrère a apportés à son exécution. En effet, il était facile de voir, dès les premiers fragments qui ont été soumis à l'Académie, que M. Dumont apportait à tout le sol de la Belgique cet esprit d'investigation éclairée qui, déjà, en 1850, avait attiré l'attention de l'Académie et du monde savant sur le jeune auteur de la *Description géologique de la province de Liège*. Ce que je pourrais ajouter aujourd'hui à ce que j'ai dit dans les premières années sur le travail de notre savant confrère, c'est qu'aussitôt que la continuation de ses explorations lui faisait découvrir, dans une localité qu'il n'avait pas encore étudiée, des caractères qui étaient de nature à faire mieux apprécier les dépôts déjà déterminés, il n'hésitait pas à se livrer à un nouvel examen de ces derniers; de sorte qu'il y a des contrées que

l'application de ce principe a fait explorer un grand nombre de fois. D'un autre côté, cette nécessité, pour bien apprécier les caractères d'un terrain, de l'étudier sur une grande étendue, a porté M. Dumont à suivre les terrains qui se montrent sur notre territoire jusqu'à des distances assez considérables au delà de nos frontières, ainsi que vous avez pu le voir dans les rapports et dans la carte d'assemblage qui vous ont été présentés.

J'ai déjà eu l'occasion, dans mon dernier rapport, de vous faire remarquer comment notre confrère, par cela même qu'il avait enrichi la science de brillantes découvertes, avait été conduit à ne pas courber la tête devant ce que l'on pourrait appeler les exigences des maîtres de la science et à donner à son œuvre un caractère d'originalité et de nationalité qui n'est pas généralement approuvé à l'étranger. Toutefois, cette manière d'agir, qui ne serait pas sans quelques inconvénients dans un ouvrage traitant de la science en général, semble, au contraire, avoir des avantages dans un travail spécial, car les rapprochements hasardés ont fait plus de tort à la science que la multiplicité des distinctions, ainsi que vous pourrez en juger par l'exemple suivant. Il existe dans les environs de Kœnigstein, en Saxe, un grès que Werner a fait figurer dans ses divisions géognostiques en lui conservant son nom industriel *quadersandstein*, que lui donnent les carriers saxons. L'on a cru ensuite que le grès de Luxembourg était analogue à celui de Kœnigstein, et on s'est empressé de le décrire aussi sous le nom de *quadersandstein*. Or, comme ces deux grès ont été formés à des époques très-différentes, il en est résulté, pendant quelque temps, une confusion épouvantable dans la science, les savants qui avaient étudié le Luxembourg, voulant vieillir les terrains saxons, et

ceux qui avaient étudié la Saxe, voulant rajeunir le Luxembourg. La marche suivie par M. Dumont ne donnera pas naissance à de semblables inconvénients; ce qui lui fera pardonner, j'espère, d'avoir employé, par exemple, le nom de *système scaldisien* plutôt que celui de *crag de Norfolk*; pour désigner un petit dépôt sableux qui se montre sur quelques points des bords de l'Escaut.

Du reste, il suffit, lorsque l'on a une idée de la constitution géognostique de notre pays, de jeter les yeux sur la carte qui nous occupe, pour sentir les avantages que les cultivateurs et les exploitants de mines pourront retirer de ce travail; tandis que les Belges qui ont étudié la géologie éprouveront un sentiment d'orgueil national en voyant que leur jeune patrie peut prendre place à côté des États qui ont fait avancer la connaissance du globe terrestre.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous proposer d'écrire à M. le Ministre de l'intérieur, en lui adressant la carte et le rapport présentés par notre confrère, que la classe trouve que M. Dumont a très-bien rempli la mission qui lui a été confiée par les arrêtés royaux des 31 mai 1836 et 25 septembre 1837.

Ces conclusions sont adoptées, et des remerciements sont votés à M. Dumont pour le zèle et la science dont il a fait preuve dans l'accomplissement de son importante mission. Le secrétaire perpétuel a été chargé de demander une audience à M. le Ministre de l'intérieur, pour lui faire personnellement la remise, au nom de l'Académie, de la carte géologique du royaume exécutée par M. Dumont.